

Transports

Écrit par GM

Vendredi, 14 Février 2014 07:37 - Mis à jour Mardi, 01 Avril 2014 19:43

Transports sur les Côtes de Sassenage

Réunion du 4 février 2014 Association des Côtes de Sassenage/ SEMITAG - METRO - SMTC - Conseil Général

Participants :

- Yannick Belle : Président de la SEMITAG / Conseiller général / Elu au SMTC
- Alizé Bachimon : Directeur de cabinet du Président du SMTC
- Damien Cottreau : Etudes METRO / SMTC
- Jean-Paul Corvez : conseiller juridique de l'ACS
- Germinal Monfa : responsable du groupe Transports à l'ACS

Compte rendu :

Les représentants de l'ACS, compte tenu des réponses recueillies au cours de la consultation effectuée in situ, fin 2013, ont présenté les propositions de modification des horaires de l'amibus, conformément au tableau ci-dessous :

PROPOSITIONS			
Heures	Horaires Descente	Horaire Montée	
Horaire actuels	Nos propositions	Horaire actuels	Nos propositions
7h	7h20	7h20 fixe	7h40
8h			
8h30	8h20	8h20 fixe	
9h			

Transports

Écrit par GM

Vendredi, 14 Février 2014 07:37 - Mis à jour Mardi, 01 Avril 2014 19:43

10h

11h

11h30

12h

12h20

12h fixe

12h40

13h

13h10

13h fixe

14h

15h

15h40

16h

16h fixe

16h30

17h

16h40

17h05

17h05 fixe

17h30

17h25 fixe

18h

17h40

18h05 fixe

18h00

18h30

19h

18h40

19h00

19h00 fixe

7 fixes

8 fixes

5 fixes

5 fixes

Au vu de ces propositions les représentants du SMTC, après discussion, et dans le cadre du réaménagement global du réseau de transports en commun de l'agglomération courant 2014, ont proposé la mise en œuvre dès septembre 2014, de l'horaire ci-dessous :

SEPTEMBRE 2014

Heures

Horaires descente

Horaires montée

7h

7h20

7h40

8h

8h20

9h

10h

11h30

12h

12h

12h20

13h

13h

14h

15h

16h

16h

16h30

Transports

Écrit par GM

Vendredi, 14 Février 2014 07:37 - Mis à jour Mardi, 01 Avril 2014 19:43

17h	17h05	
17h30	17h30	
18h		18h
18h30		
19h	19h	
7 fixes	5 fixes	
10	10	

Cette proposition tient compte des éléments suivants :

- le SMTC vient d'obtenir du Conseil Général une dotation supplémentaire d'un montant de 40 à 50.000€, ce qui correspond à 8 voire 90.000 kilomètres supplémentaires
- la poursuite du fonctionnement de l'amibus nécessite de la part de ses utilisateurs ou résidents des côtes, l'adhésion à des solutions de transport complémentaires, telles que le vélo électrique en location, transport de vélo sur le car, covoiturage, autostop organisé, etc, financées par le Conseil Général
- de ce fait, le projet de covoiturage organisé sur les côtes, dossier déjà en partie structuré par l'ACS, a été évoqué
- en conséquence, 7 horaires fixes et 3 à la demande en descente, ainsi que 5 horaires fixes et 5 à la demande en montée sont proposés
- contrairement à la pratique actuelle (24 heures à l'avance), l'horaire à la demande, qui s'effectue en taxi de 8 places maximum, peut se faire dorénavant 2 heures avant, pour une seule fois ou pour une période déterminée (tous les jours du mois ou à la même heure chaque semaine)
 - la répétition de la pratique à la demande et l'importance de sa fréquentation peuvent entraîner la mise en place d'un nouvel horaire fixe
 - la course à la demande le dimanche est maintenue, dans la limite de 8 trajets journaliers
 - le problème du transport des collégiens à la remontée de 15h40 a été solutionné par la mise en place d'un 2ème bus
 - la transformation de l'amibus en ligne « flexo », (grille horaire avec des passages à heure fixe et passages à la demande), prévue initialement pour septembre 2013 est toujours à l'étude
- lors de la refonte du réseau transport, la ligne 51 sera annulée et la ligne 56 aura son terminus à celui de la ligne C du tram
- enfin, le trafic amibus enregistre 1.300 voyages annuels, de ce fait, la ligne serait rentable

Transports

Écrit par GM

Vendredi, 14 Février 2014 07:37 - Mis à jour Mardi, 01 Avril 2014 19:43

Par ailleurs, il existe un Comité de Lignes par secteur géographique, dont la rive gauche du Drac, qui regroupe les usagers des transports en commun, les parents d'élèves, les acteurs du pôle économique...

Ce comité se réunit 4 fois par an, et nos interlocuteurs nous sollicitent pour désigner un correspondant.

Enfin, Damien COTTEREAU, chargé d'études au SMTC, se propose d'assister en avril prochain à une réunion du CA/ACS, pour étudier la mise en place de solutions complémentaires.

La course à la demande est signalée sur la fiche horaire par un logo téléphonique. L'utilisateur doit téléphoner au plus tard 2 heures avant l'horaire proposé. Il peut également réserver le bus pour tous les jours de la semaine courante.

Nous gardons une période bleue du lundi au vendredi et une période orange avec un transport sur réservation le samedi et du lundi au samedi pendant les vacances scolaires.

Pilote du groupe de travail transport : Germinal Monfa

Co-pilote : Jean-Paul Corvez